La Règle à propos des papiers qui contiennent Les Noms d'Allah

http://sounnah.free.fr

Question :

Nous trouvons souvent, au début de quelques feuilles ou lettres, des verset du Saint Coran imprimés dans les journaux ou écrits, tout comme on trouve: (Traduction relative et approchée) *« Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux »* (écrit en arabe) .

Que devons-nous faire avec les versets après avoir finis la lecture du journal ou de la lettre?
Devons-nous le déchirer ou le brûler, que devons-nous en faire ?

Réponse de Cheikh ibn Baz (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

C'est un devoir, après avoir utilisé des papiers ou pages qui contiennent le Nom d'Allah, de sauvegarder les papiers, de les brûler ou de les enterrer dans un sol propre. C'est protéger les versets du Coran et les Noms d'Allah de la dégradation. Et il n'est pas permis de les jeter dans les ordures ou dans la rue, de les utiliser comme genres différents de draps, ni comme nappe de table. Et cela fait parti des actes de dégradation, et de manque de respect. wa Allahou Waliyou at-Tawfiq

D'après Fatawa al Mar-at